

Activités libres récréatives pour favoriser la participation de tous!

Adresse

Complexe sportif
de Saint-Augustin-de-Desmaures
230, route de Fossambault
418 878-5473 poste 5800

**Tarification
non-résidents**

EN LIGNE SEULEMENT
6 ans et + 5 \$



**Preuve de résidence exigée
pour tous en tout temps**

**Présentez-vous 30 minutes
avant le début du bain libre**

**Veillez préparer votre carte loisirs
afin de la passer sur le lecteur optique :
téléphone ou carte**

**Résidents de
L'Ancienne-Lorette
et de Québec**

En vertu d'une entente avec la Ville de
L'Ancienne-Lorette, les citoyens de
cette municipalité sont considérés
comme résidents.

Les citoyens de la Ville de Québec sont
considérés comme résidents et n'ont
donc pas de frais pour tous les bains du
lundi 11 h au vendredi 12 h 15
inclusivement. Les frais non-résidents
s'appliquent aux bains après celui du
vendredi 12 h 15 et ce jusqu'au
dimanche soir.

**Réglementation
complète à :
VSAD.ca**



**RÉSIDENTS
GRATUIT**

72 heures à l'avance

Ayez en main une
preuve de résidence.



Âge 6 ans et +



**Grandeur minimum
1,10 m**



6-8 ans : VFI obligatoire
(VFI disponibles à la piscine)

**NON-RÉSIDENTS
PAYANT (\$)**

24 heures à l'avance

Paiement en ligne SEULEMENT.
Aucune inscription et paiement sur place.

Les frais habituels pour l'accès
au bain libre sont en sus et
doivent être payés au Complexe sportif.

20 et 21 juin



Jour	Heure	Note
Samedi 20 juin	13 h 45 à 15 h 15	Inscription obligatoire
	18 h 35 à 19 h 25	
Dimanche 21 juin	13 h 45 à 15 h 15	

Les horaires ci-dessus correspondent aux périodes du parcours aquatique, offertes pendant les bains libres réguliers.

- **Non-résidents** : la tarification régulière pour les bains libres s'applique et est payable sur place, comme d'habitude.
- **Résidents** : preuve de résidence obligatoire.

SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER

